

Arcachon, le 8 décembre 2025

Proviseure
H.BRUANT

Proviseure-adjointe
V. KERVELLA

Affaire suivie par Mme Sancesario

Objet : **Organisation des Mini-Stages**

Dans le cadre de la préparation à l'orientation des élèves, des stages d'aide à l'orientation sont organisés **du 12 janvier au 04 avril 2026**, dans notre établissement selon les modalités suivantes :

Formations en hôtellerie :

- Cuisine (CAP Cuisine et Bac Pro. Cuisine)
- Services en Hôtellerie (CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant / Bac. pro. Commercialisation et Services en Restaurant)

Accueil d'un ou deux élèves sur une journée. Participation à une séance de Travaux Pratiques pour découvrir le champ professionnel.

Autres Formations :

- Bac. Pro. Assistance à la Gestion des ORganisations et de leurs Activités (AGORA)
- Bac. Pro. Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Bac. Pro. Métiers du Commerce et de la Vente. Option A : « Animation et gestion de l'espace commercial » ou Option B : « Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale » (MCV)
- Bac. Pro. Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

Accueil des élèves par groupe sur une demi-journée. Prise en charge par des enseignants de la spécialité.

Modalités d'inscriptions :

Pour inscrire des élèves, vous devez compléter le tableau ci-joint, et nous le faire parvenir au fil de l'eau par e-mail à l'adresse suivante, **au plus vite** :

secretariat.0332194f@ac-bordeaux.fr

N'oubliez pas de nous indiquer les impossibilités de vos élèves (brevets blancs, sorties scolaires...).

À réception, nous vous enverrons par e-mail une **convention de mini-stage par élève**. Elle devra nous être retournée complétée et signée **AVANT la date du mini-stage**, uniquement sur le mail indiqué plus haut.

Le jour du mini-stage, les stagiaires doivent se présenter à l'accueil du lycée où ils seront dirigés vers le lieu de stage.

Le déjeuner :

Le déjeuner au self de notre lycée est obligatoire pour les formations du pôle hôtelier (contrainte d'horaires, pas de possibilités de déjeuner à l'extérieur dans le temps imparti).

Prix du ticket repas : 4,20 € (sous réserve de modification du tarif par le Conseil Régional au 1^{er} janvier 2026).

La tenue :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée : **les survêtements de sports, baskets et les vêtements à effets déchirés sont interdits.**

Pour les formations du Pôle Hôtelier, la tenue vestimentaire suivante est obligatoire : un pantalon de ville, un haut sobre (tee-shirt uni **avec manches**, chemise unie) et des chaussures de ville, avec semelles antidérapantes si possible. Les bijoux ne sont pas autorisés et les cheveux longs doivent être attachés.

Pour la formation MELEC, sont attendus des vêtements en coton peu salissants (bleu marine, noir), cela peut-être un jeans et un tee-shirt **avec manches**.



2/2

La Proviseure-adjointe,

V. KERVELLA

